PORTS

Délibération 22 : Embarcadères - Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2025

1 DOCUMENT - Publié le 18 décembre 2024

C_2024-12-10_DELIB22.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 185,6 KO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven :
8h30-12h00
et 13h30-17h00

04 79 35 00 51